

## **81<sup>ème</sup> Assemblée Mondiale de l'OIE : continuer à mobiliser pour protéger les animaux**

Pas moins de 800 participants représentant la grande majorité des 178 Pays Membres de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), ainsi que de nombreuses organisations intergouvernementales, non-gouvernementales, régionales et nationales ont assisté à la 81<sup>ème</sup> Session Générale de l'Assemblée Mondiale de l'OIE et ont été les témoins des présentations du travail scientifique et normatif de l'Organisation.

En 2012, les Délégués avaient déjà adopté de nouveaux principes généraux normatifs sur le bien-être animal dans le domaine des systèmes de production animale ainsi qu'un nouveau chapitre s'appliquant spécifiquement aux bovins élevés pour leur viande, ouvrant ainsi la voie à l'adoption de nouvelles normes s'appliquant à d'autres filières de productions animales. Le travail engagé s'est ainsi poursuivi en 2013 avec l'adoption d'un chapitre sur les conditions de production des poulets de chair qui fournit des critères et des indicateurs harmonisés pour mesurer le bien-être de ces animaux lors de leur élevage. Ce nouveau succès, obtenu par consensus de tous les Pays Membres après plusieurs années de discussions, est la preuve de l'efficacité du processus d'élaboration des normes internationales de l'Organisation, fondé sur l'excellence scientifique, la transparence des procédures et l'adoption démocratique des normes (un pays, une voix).

Un chapitre normatif nouveau sur la peste bovine a également été adopté. Il édicte les mesures destinées à conforter l'éradication planétaire de la maladie annoncée solennellement par l'OIE et ses partenaires en 2011 notamment les mesures à prendre en cas de réapparition accidentelle ou malveillante du virus, et les règles à respecter par les laboratoires détenant encore des stocks de particules infectieuses. Cette éradication mondiale est en effet une victoire historique qui doit être préservée à tout prix. C'est à ce titre que l'OIE a produit une vidéo de sensibilisation et a profité de la Session Générale pour lancer une campagne mondiale de communication digitale pour la destruction et la séquestration du virus de la peste bovine encore détenu dans ces laboratoires, appelant tous les Pays Membres à respecter leurs engagements dans ce domaine votés à l'OIE en 2011.

Les Délégués nationaux ont par ailleurs approuvé la nouvelle liste des pays ou zones qui avaient demandé la reconnaissance officielle par l'OIE de leur statut pour une ou plusieurs des quatre maladies actuellement prioritaires : l'encéphalopathie spongiforme bovine, la fièvre aphteuse, la péripneumonie contagieuse bovine et la peste équine. Ils ont également décidé que cette reconnaissance serait désormais étendue à deux nouvelles maladies : la peste porcine classique et la peste des petits ruminants, maladie contre laquelle un programme mondial de lutte sera mis en œuvre.

Sur le front des épizooties, en avril 2013 la République Populaire de Chine notifiait l'infection des volailles par le virus de l'influenza A(H7N9) qui avait été détecté juste avant chez l'homme. L'OIE soulignait immédiatement le caractère exceptionnel de ce virus très faiblement pathogène chez les oiseaux et ayant la capacité de provoquer une maladie grave chez les personnes infectées. Fort des expériences passées, l'OIE a pris en compte cet épisode en s'appuyant sur son réseau d'expertise d'excellence et sur ses normes sanitaires internationalement reconnues. La 81<sup>ème</sup> Session Générale a été l'occasion pour le Délégué de la Chine de s'exprimer et pour les experts de l'OIE de présenter les résultats des missions menées dans ce pays. Ces interventions, qui ont fourni de nouvelles préconisations sur les mesures de prévention pour contenir les risques de propagation mondiale du virus, ont été d'un grand intérêt pour l'ensemble des Pays Membres et pour toute la communauté internationale.

Cet événement sanitaire atteste plus que jamais de l'importance du rôle de l'OIE. Des crises telles que celles déclenchées par l'influenza aviaire, la fièvre aphteuse, la fièvre catarrhale ovine ou d'autres maladies, émergentes ou ré-émergentes, susciteront toujours une demande croissante d'information de la part du grand public, des médias mais aussi des décideurs techniques et politiques. Tous doivent être convaincus que des systèmes de santé animale structurés et efficaces contribuent considérablement à la protection de la santé publique, tout en permettant une politique mondiale équilibrée, équitable et sans risques des échanges commerciaux des animaux et de leurs produits. Dans ce contexte, l'Organisation a choisi de rappeler son rôle central à l'interface de la santé et du bien-être animal et humain en dévoilant son nouveau slogan : « Protéger les animaux, préserver notre futur ».

La bonne gouvernance des systèmes de santé animale repose sur la qualité des Services Vétérinaires à travers le monde. Le processus PVS de l'OIE a été mis en place afin d'assurer la conformité aux normes de l'OIE des Services Vétérinaires des 178 Pays Membres. Pour soutenir l'accomplissement de cette mission mondiale, une importante contribution financière a été annoncée par le haut Représentant de la Fondation Bill & Melinda Gates présent lors de la 81<sup>ème</sup> Session Générale.

Pour mieux faire connaître et mieux expliquer aux décideurs politiques et à la société civile l'utilité économique et sociale des actions de l'OIE, Son Altesse Royale la Princesse Haya, qui joue également un rôle très important pour la promotion de la noblesse du cheval dans le monde, est devenue ambassadrice de bonne volonté de l'OIE et s'investit dorénavant aux côtés de notre Organisation dans des actions de communication au niveau mondial. La Princesse Haya s'est ainsi exprimée en ouverture de la 81<sup>ème</sup> Session Générale sur la nécessité de mettre en œuvre des actions innovantes et de trouver des solutions pérennes face aux défis sanitaires, environnementaux et économiques que nous devons affronter. Reprenant un thème cher à l'OIE, elle a conclu sur l'importance de promouvoir la coopération internationale et de diversifier les partenariats, notamment entre secteurs public et privé, afin de créer des synergies durables pour protéger notre monde contre les menaces sanitaires présentes et à venir.